



MENTION

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

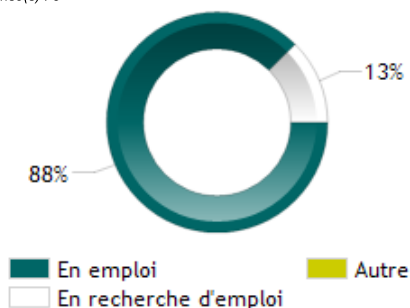
SPÉCIALITÉ

GESTIONNAIRE DES DECHETS

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

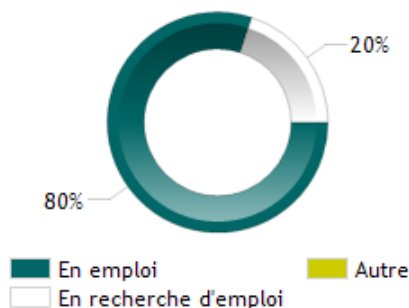
Situation professionnelle au 1er décembre 2015, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Situation professionnelle au 1er décembre 2016, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-ADJOINT ENVIRONNEMENT

-AGENT D'APPROVISIONNEMENT EN DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

-AGENT D'INFORMATION & DE PRÉVENTION

-ANIMATEUR DE TRI & DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

-APPRENTI INGÉNIEUR SANTÉ SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

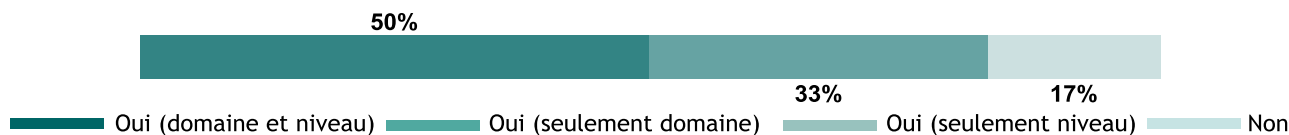
-CHEF D'EQUIPE

— SATISFACTION —

Satisfaction de l'emploi Nombre de réponse(s) : 6



Emploi en accord avec la formation Nombre de réponse(s) : 6



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI — Nombre de réponse(s) : 7

Sites dédiés à l'emploi (hors Pôle Emploi Cabinet de recrutement) 43 %

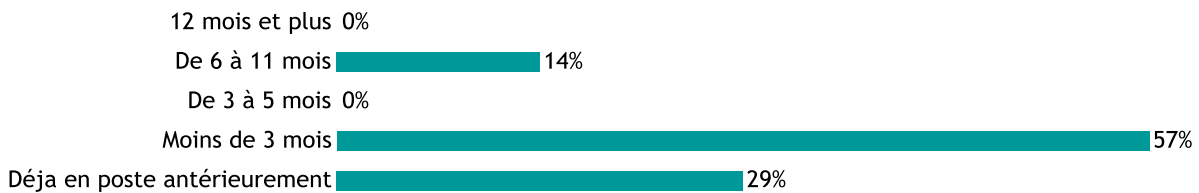
Suite à un stage 14 %

Alternance 29 %

Relations (personnelles ou professionnelles) 14 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

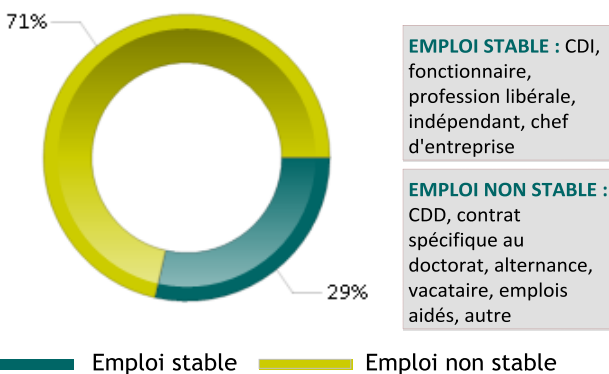
Nombre de réponse(s) : 7



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

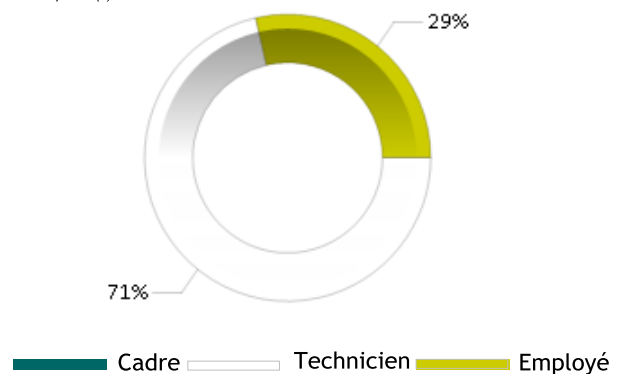
Contrat

Nombre de réponse(s) : 7



Statut

Nombre de réponse(s) : 7



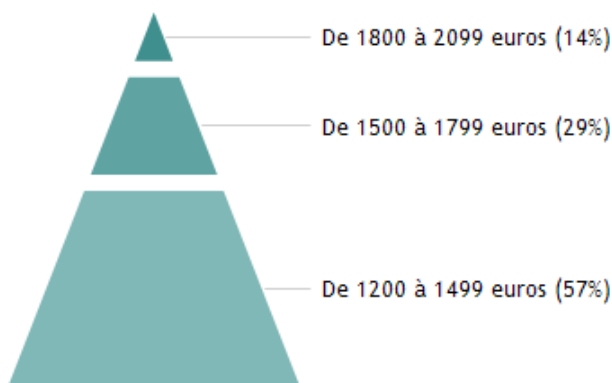
Employeur

Nombre de réponse(s) : 7



Revenu net mensuel dont primes

(y compris temps partiel) Nombre de réponse(s) : 7



Salaire médian : 1418 euros

Salaire moyen : 1444 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6

